

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 1 3 ■ AVRIL - MAI 2020

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Agence postale communale

L'agence postale communale est rouverte, **le mardi et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h.**

Animations et cérémonies

En application des décisions gouvernementales, toutes les animations et cérémonies prévues sur la commune sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Cela concerne notamment les cérémonies commémoratives, dont celle du 8 mai.

Elections

Lors du scrutin du 15 mars 2020, la liste conduite par Jérôme Chiaverini a obtenu 650 voix, la liste conduite par Laurence Béthune a obtenu 746 voix. Le conseil municipal actuel, composé des élus sortants, reste en fonction jusqu'au conseil municipal d'installation qui n'a pas encore pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

Les chantiers en cours...

Les travaux de construction recommenceront progressivement dès le 11 mai avec beaucoup de contraintes pour les entreprises et la mairie.

MAIRIE

Crise sanitaire

Compte-tenu de la crise sanitaire et du confinement, nous avons dû interrompre l'édition du Vivre Ensemble et du Petit Journal Saint-Jeannais. Dans cette période, vous pouvez retrouver toutes les informations sur :

-le site de la commune : st-jean-de-moirans.fr
-facebook : [facebook.com/Saint-Jean-de-Moirans-page-de-la-Commune](https://www.facebook.com/Saint-Jean-de-Moirans-page-de-la-Commune)
Toutefois, nous savons que tout le monde n'a pas accès à internet. Aussi, afin d'informer l'ensemble de la population de ce qui est mis en place, nous avons fait le choix de distribuer ce numéro du Vivre Ensemble, consacré exclusivement à la situation sanitaire.

Marché

Nous avons obtenu du Préfet l'autorisation de maintenir le marché qui se tient les **mardi matin et vendredi matin, de 8 h à 12 h.** Vous y retrouvez les commerçants suivants :

-mardi : boucher, primeur,
-vendredi : boucher, primeur, pépiniériste, fromager et traiteur italien.
Des mesures protectrices ont été mises en place. Des élus et la police municipale sont présents en permanence pour assurer notamment le respect des distances de sécurité.

Commerces ouverts

La **boulangerie la Chouquette, la Pharmacie Saint-Jeannaise, Carrefour Market et l'Entrepot du Bricolage** sont ouverts. Le camion pizza « l'autentica » vous attend sur la place, les mercredi et samedi, de 17 h 30 à 21 h. Pour passer commande : 06 48 32 83 57. **Le Mijoté** et ses burgers seront de retour, le vendredi soir sur la place, à partir du 8 mai.

Le Grillon est ouvert, pour des plats à emporter, du mardi au dimanche, à partir de 18h (commandes au 04 76 32 46 80). **Le traiteur Eric** vous propose la commande et la livraison de plats. Pour passer commande, vous pouvez consulter son site internet : <https://erictraiteur.fr/>. Il sera de retour sur le marché dès le mois de septembre.

DON DU SANG

Lundi 11 mai de 16 h à 19 h 45 au CSC

Les dons sont en chute libre, alors que les besoins sont toujours importants. Alors n'hésitez pas et venez donner votre sang lors de la collecte qui aura lieu au centre socio culturel, **lundi 11 mai, de 16 h à 19 h 45.** Le don du sang sur les sites de collecte de l'EFS fait partie des activités autorisées. Il faut bien sûr que vous soyez en possession de l'autorisation dérogatoire. Joignez-y le présent Vivre Ensemble.

info services

AVRIL MAI

2020

VILLAGE DE
SAINJEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : 15

Police secours / gendarmerie : 17

Pompiers : 18

N° général : 112

Police municipale : 09 67 24 23 55

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Cassandra ROUGIER** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédiçure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90
- **Isabelle LABARTINO** • Sophrologue, animatrice
Sophrologue-voiron.fr - Tél : 06 22 31 89 61
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

Pour les violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours

3919 pour recevoir de l'aide

119 : enfance en danger

114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS

CCAS

Aide aux personnes fragiles

Le CCAS et les élus sont mobilisés pour être aux côtés des personnes susceptibles d'être fragilisées par la crise que nous traversons et le confinement, notamment par les actions suivantes :

- déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde dès le 16 mars
- distribution le 17 mars d'un flyer dans les boîtes aux lettres de nos aînés avec la mise en place d'un numéro unique
- fabrication de masques par des couturières de la commune pour nos aînés et les personnes considérées à risques
- contacts réguliers avec nos aînés par des appels téléphoniques donnés par les élus
- remise de bons alimentaires
- facilitation du portage de repas à domicile
- organisation de l'accueil des enfants de soignants (par l'école dans le temps scolaire et la commune pour le temps péri scolaire)

Cependant, nous n'avons pas les coordonnées téléphoniques de toutes les personnes. Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas été contacté, appelez-nous pour nous donner votre numéro de téléphone. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez à joindre le CCAS au **06 70 13 91 46**. Beaucoup de Saint-Jeannais se sont fait connaître pour proposer leur aide. Nous profitons de ce Vivre Ensemble pour les remercier très chaleureusement.

MAIRIE

Fête des soignants

Tous les soirs, nous nous retrouvons à 20 h dans nos jardins, à nos fenêtres, sur nos balcons, pour exprimer nos remerciements au personnel soignant par des applaudissements. **Nous vous proposons de réaliser une petite banderole, une affiche ou un dessin, à accrocher à vos fenêtres**, pour témoigner notre reconnaissance aux soignants et à tous ceux qui travaillent pour que notre confinement se passe le moins mal possible. Envoyez-nous une photo de votre réalisation à l'adresse concourssjdm@gmail.com. Nous réaliserons un film et une grande exposition photos, lors d'une Fête des soignants, que nous organiserons lorsque la situation le permettra.

PETITE ENFANCE

Crèche les P'tits Loups

Il reste des places au multiaccueil pour des enfants de 18 mois et plus pour la rentrée de septembre. Il faut envoyer la fiche de préinscription par mail à : crechelesptitsloups38@gmail.com. Nous mettrons un message sur le panneau dès la réouverture de la structure.

PAYS VOIRONNAIS

Déchèteries

Les déchèteries sont actuellement fermées, sauf pour les professionnels qui doivent prendre rendez-vous en appelant le 0800 508 892. Nous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits et punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € pour les particuliers et de deux ans de prison et d'une amende de 75.000 € pour les professionnels. **Les déchets verts peuvent être déposés sur le site écologique de la Buisse, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h 45**. Il convient de se présenter seul, dans son véhicule, de prévoir ses propres outils et d'être muni de l'attestation de déplacement obligatoire (case à cocher : première nécessité). Vous pouvez aussi y acheter du compost.

MAISON POUR TOUS

Infos... Infos...

Crise sanitaire oblige, la MPT est officiellement fermée depuis le 17 mars... Nous étudions actuellement comment les activités vont pouvoir reprendre progressivement à partir du 11 mai, ou pas du tout ce trimestre. Les adhérents seront très vite informés (mail et site moupette). Le Centre de Loisirs prévoit sa réouverture les mercredis dès le 13 mai, en priorité pour les enfants des professionnels de santé et sous réserve des possibilités, selon les directives DDCS.